

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen en application de l'article 88 du Règlement des amendements restant en discussion sur le projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social (n° 402) (*Mme Audrey Linkenheld, rapporteure*) 2

Mardi

20 novembre 2012

Séance de 14 heures 30

Compte rendu n° 26

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

**Présidence
de Mme Frédérique
Massat**
Vice-Présidente



La commission a examiné les amendements restant en discussion sur le **projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social (n° 402)** (*Mme Audrey Linkenheld, rapporteure*).

La commission n'a émis aucun avis favorable.



Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du mardi 20 novembre 2012 à 14 h 30

Présents. - M. Frédéric Barbier, Mme Michèle Bonneton, M. Dino Cinieri, Mme Audrey Linkenheld, Mme Frédérique Massat, M. Michel Piron, M. François Pupponi, M. Lionel Tardy

Excusé. - M. Dominique Potier